

Le gouvernement engage un débat sur le thème de

« La TRANSITION ÉNERGÉTIQUE » cela vous concerne !



Ne laissons pas ce sujet à des spécialistes. Il est votre affaire, l'affaire de tous les citoyens.

La fédération CGT mines-énergie souhaite vous faire connaître son point de vue, ses analyses et ses propositions.

L'ÉNERGIE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Pour vous, l'énergie c'est le plein de carburant pour la voiture, la chaleur nécessaire pour se chauffer et l'électricité pour faire fonctionner les appareils qui meublent notre quotidien.

Le pétrole, pour 46 %, est encore l'énergie la plus consommée en France. L'électricité représente 22 % de la consommation finale du pays.

Les émissions de gaz à effet de serre, en partie responsables du changement climatique sont émises en premier lieu par les transports (26 %), puis par le secteur agricole (20 %).

C'est pourquoi il est nécessaire d'ouvrir un tel débat en prenant en compte tous les secteurs et toutes les énergies, sous peine de ne traiter qu'une partie des questions posées.

DÉFENDRE L'EMPLOI ET EN MÊME TEMPS LIMITER LE REJET DE CO2 ET ÉVITER LES GASPILLAGES : C'EST POSSIBLE.

Il faut éviter les gaspillages, ce qui implique, notamment, un vaste chantier d'isolation des logements, mais aussi repenser l'aménagement du territoire et les modes de transport, particulièrement de marchandises.

Le secteur industriel et les services ont besoin d'une énergie à un prix convenable. Il y va de l'avenir de centaines de milliers d'emplois dans la chimie, le verre, la métallurgie, les cimenteries, mais aussi dans l'informatique.

AUCUNE ÉNERGIE NE PEUT À ELLE SEULE RÉPONDRE À NOS BESOINS, ET NUL NE PEUT PRÉDIRE QUEL SERA LE BOUQUET ÉNERGÉTIQUE À L'HORIZON 2050. CELA SIGNIFIE QU'IL FAUT PRIVILÉGIER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES QUI ÉMETTENT PEU DE CO2.

> Les énergies qui émettent peu de CO2 : l'hydraulique, le nucléaire, l'éolien, le photovoltaïque et, sous certaines conditions, la biomasse, le charbon ou le gaz (avec la capture du CO2). Elles peuvent être utilisées de manière complémentaire, en les incorporant dans le bouquet énergétique au fur et à mesure de leur maturité, et plus particulièrement en fonction de leur coût.



VOTRE FACTURE dépendra des choix qui vont être faits !

**INTERVENEZ DANS LE DÉBAT,
MÊLEZ-VOUS DE CE QUI VOUS CONCERNE**

Le débat se focalise sur l'électricité, en opposant les énergies renouvelables au nucléaire ! Au contraire, la question doit être traitée autour des énergies qui n'émettent pas de gaz à effet de serre de manière complémentaire et non pas exclusive. Serait-ce afin de légitimer les décisions prises par le président de la République ?

Les choix du bouquet énergétique qui seront faits, à l'issue du débat et retranscrits dans une loi à l'automne, impacteront fortement votre facture et par conséquent votre pouvoir d'achat.

L'utilisation des énergies renouvelables doit être progressive et mesurée sous peine d'augmentation importante de votre facture. Ceci participerait à l'accroissement de la précarité énergétique (déjà 8 millions de Français aujourd'hui subissent cette situation) et à l'augmentation de nos émissions de CO₂.

LA PRODUCTION D'ÉNERGIE AU MEILLEUR COÛT

LES CHOIX VONT SE POSER :

 améliorer le bouquet énergétique actuel en faisant évoluer la part de nucléaire en fonction des avancées technologiques ;

 ou changer de manière dogmatique le bouquet énergétique en remplaçant le nucléaire par les énergies renouvelables et du gaz.

Pour atteindre l'objectif de plus de 20 % d'ENR*, le Gouvernement, par la loi, oblige l'entreprise publique EDF, à racheter l'électricité produite par l'énergie solaire et l'énergie éolienne à des tarifs jusqu'à 10 fois supérieurs au prix de la production d'électricité.

Ces obligations de rachat apparaissent dans votre facture sous la forme d'une taxe (CSPE**) pour un montant de 3 milliards d'euros en 2012.



C'est ainsi que, selon plusieurs études (Sénat, CRE***, etc.), cela donnerait **CONCRÈTEMENT : une famille avec 2 enfants verrait sa facture augmentée de 30 % si la part du nucléaire était ramenée à 50 % (annonce du président de la République) la différence étant compensée par de l'énergie éolienne et solaire.**

Selon les choix qui seront faits, votre facture sera différente !

*ENR : Énergie renouvelable.

**CSPE : Contribution au service public de l'électricité.

***CRE : Commission de régulation de l'énergie.

**NOTRE PAYS
A PEU DE
POSSIBILITÉ
DE MAÎTRISER
LE PRIX
DU PÉTROLE
ET DU GAZ
QUI SONT
MASSIVEMENT
IMPORTÉS.
IL N'EN EST
PAS DE MÊME
POUR LA
PRODUCTION
D'ÉLECTRICITÉ.**

La France, grâce à ses choix énergétiques (nucléaire et hydraulique), émet, aujourd'hui, deux fois moins de gaz à effet de serre que l'Allemagne.

Retrouvez nos positions en flashant les codes



ou sur www.fnme-cgt.fr